

ASSOCIATIONS

Les « professionnels de l'information » s'organisent

Bibliothécaires, documentalistes et archivistes de Nouvelle-Calédonie ont entrepris de se regrouper au sein de l'Association des Professionnels de l'Information (API). Leurs objectifs sont multiples.

Deux mois après sa création, à la mi-juillet, l'association compte une trentaine d'adhérents et son bureau, réuni lundi matin à l'IRD, faisait le point des actions en cours et de celles à lancer en 2006.

Les trois objectifs à court terme de l'API sont en passe d'être atteints. Le site Internet (www.api.asso.nc) ouvrira en octobre, et l'association, qui a déjà participé au festival de la BD de Boulouparis, sera également présente au salon international du livre océanien, à la fin du mois prochain à Poindimié.

Parallèlement, l'API poursuit son gros chantier, celui qui permettra de jeter les bases des actions futures : recenser les centres de ressources documentaires du territoire. Il y en avait une centaine voici douze ans, et il s'agit d'en mettre à jour le répertoire. Cela concerne évidemment les bibliothèques, y compris communales, les cellules documentaires des organismes de recherches, mais aussi les centres de ressources des milieux économiques (CCI par exemple), administratifs et même scolaires (CDI). Ce répertoire, que l'association souhaite achever pour la fin de l'année, sera



Le bureau de l'API faisait lundi le point sur les actions 2005 et celles à préparer pour 2006.

enrichi de données pratiques sur les lieux, les heures et les modalités de consultation.

Normer et former

Outre ce premier travail, qualifié d'essentiel, l'Association des professionnels de l'information poursuit des objectifs extérieurs et intérieurs. Elle souhaite en effet se projeter au delà du lagon, en participant à la coopération régionale, nationale et internationale, et en accordant une attention particulière à la promotion de la francophonie. Et ici même, elle se veut force de proposition et de conseil auprès des autorités pour valoriser les métiers de bibliothécaire, d'archiviste et de documentaliste.

L'API souhaite à cet égard aider à la définition de normes locales applicables aux centres de documentation, notamment les bibliothèques, et veut favoriser les échanges et la formation pro-

fessionnelle de ses membres. Enfin, elle propose que soient définis les rôles et missions des différents centres de Nouvelle-Calédonie, afin de rationaliser les acquisitions et la conservation des différentes catégories de documents.

H.L.

Hervé Coquoin, de la médiathèque de Dumbéa, préside l'API.



Le bureau de l'API

Président : Hervé Coquoin (médiathèque de Dumbéa)
1^{re} vice-présidente : Sophie Delorme (lycée du Grand Nouméa)
2^e vice-président : Christophe Augias (bibliothèque Bernheim)
3^e vice-présidente : Lilliane Tauru (centre Tjibaou)
Secrétaire : Nadine Boussemart (bibliothèque Bernheim)
Secrétaire adjointe : Anne Gibert (bibliothèque de la CPS)
Trésorière : Isabelle Perin (centre de documentation IRD)
Trésorière adjointe : Hélène Gougeon (bibliothèque de l'IFM)